

**Diagnostic des sols sur les lieux  
accueillant des enfants et adolescents**

**Déploiement national**

**Groupe scolaire Sainte Marie  
Ecole maternelle et élémentaire Sainte-  
Marie  
Auxerre (Yonne)**

**Note de Première Phase (NPP)**

N°0890815C\_0890815C\_P\_RNPP



## **Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents**

### **Déploiement national**

### **Groupe scolaire Sainte Marie Ecole maternelle et élémentaire Sainte- Marie Auxerre (Yonne)**

### **Note de Première Phase (NPP)**

N° 0890815C\_0890815C\_P\_RNPP



	<b>Nom / Visa</b>	<b>Fonction</b>
<b>Rédacteur</b>	O. TISSOT	Ingénieur chargé d'affaires sites et sols pollués
<b>Vérificateur</b>	E. GALTIER	Ingénieur chargé d'affaires sites et sols pollués
<b>Approbateur</b>	N. PLANEL	Responsable d'activité sites et sols pollués

## **SYNTHESE**

L'Etat Français a souhaité faire procéder, comme le prévoit l'**action 19 du 2<sup>ème</sup> Plan national santé environnement 2009-2013**, à un examen des situations environnementales liées au fait que des établissements accueillant des enfants ou des adolescents (ETS), tels que des crèches et des écoles, soient situés sur/ou à proximité immédiate d'anciens sites industriels ou d'activités de service recensés dans la base *BASIAS (Base de données des Anciens Sites Industriels et Activités de Service)*. Cette démarche est traduite dans l'article 43 de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, promulguée le 5 août 2009. Elle est pilotée par le Ministère en charge de l'Ecologie.

### **Description de l'établissement scolaire, résultats de la visite de l'établissement**

Le groupe scolaire Sainte-Marie est localisé au n°14, rue de la Fraternité à Auxerre (89), et accueille 16 classes de maternelle et d'élémentaire. Il accueille au total 382 enfants, dont 157 pour l'école maternelle et 225 pour l'école élémentaire.

Le présent diagnostic vise à la fois l'école maternelle (ETS n°0890815C\_P) et l'école élémentaire (ETS n°0890815C) Sainte Marie. Aucun bâtiment n'est dédié de manière spécifique à l'accueil d'élèves de l'école élémentaire ou maternelle.

Ce groupe scolaire est constitué de 13 bâtiments. La partie nord-est du groupe scolaire comprend notamment :

- le bâtiment 4, doté de deux caves et comprenant en rez-de-chaussée un dortoir et une salle de classe de maternelle ;
- les bâtiments 5 et 6, de plain-pied, comportant en rez-de-chaussée des salles de classes et une salle vidéo ;
- le bâtiment 7, de plain-pied, comportant le gymnase ;
- les bâtiments 9 et 12, de plain-pied, accueillant le réfectoire.

Les bâtiments sont dotés d'un ou deux étages.

Deux cours sont présentes (grande cour et petite cour) à l'intérieur de l'établissement. Les revêtements de ces cours sont en enrobé en bon état. Une cave voûtée est présente sous la grande cour.

Lors de la visite du site, il a été constaté l'absence de jardin pédagogique, ainsi que l'absence de logement de fonction et d'internat.

Aucun indice visuel ou olfactif n'a été relevé pendant la visite du site.

## **Résultats de l'étude historique et documentaire**

L'élément qui a motivé l'intégration de cet établissement à la démarche de diagnostic est sa contiguïté avec une ancienne imprimerie répertoriée dans la base de données BASIAS (BOU8900201).

La consultation des archives départementales de l'Yonne a permis de confirmer la contiguïté de l'ancien site BASIAS identifié en limite immédiate au nord-est de l'école Sainte-Marie. L'activité a débuté en 1733. En 1969, un dépôt souterrain de liquides inflammables a été déclaré. L'historique a également permis d'identifier une activité de fusion d'alliage et de plomb pour le clichage et la fabrication de caractères ainsi que le stockage d'encres, de pigments et de vernis. La date de cessation d'activité de l'imprimerie n'est pas connue. Actuellement, le site est occupé par la Salle Marie Noël de la maison diocésaine d'Auxerre.

L'étude historique a également permis de localiser deux autres sites BASIAS à proximité du groupe scolaire. Il s'agit d'une activité de traitement et revêtement des métaux (BASIAS BOU8900121) située à 50 m et d'une blanchisserie (BASIAS BOU8900206) localisée à 70 m par rapport au groupe scolaire.

## **Résultats de l'étude géologique et hydrogéologique**

Le groupe scolaire Sainte Marie repose sur des formations calcaires. Le sens d'écoulement probable des eaux souterraines est orienté vers l'est (en direction de l'Yonne). L'étude du contexte hydrogéologique local n'a pas permis de déterminer la profondeur de la nappe dans le secteur.

Ainsi, l'ancienne imprimerie (BASIAS BOU8900201) est localisée en position hydraulique aval à latérale par rapport au groupe scolaire.

Les deux autres sites industriels recensés à proximité (BASIAS BOU8900121 et BOU8900206) sont situés en position latérale hydraulique et ne seront par conséquent pas retenus comme ayant pu influencer la qualité des milieux au droit du groupe scolaire.

## **Etude de l'influence potentielle de l'ancien site industriel sur l'établissement scolaire**

S'agissant d'un groupe scolaire regroupant des classes de maternelle et élémentaire mais sans logement de fonction, trois scénarios sont à considérer :

- ✓ L'inhalation de l'air dans les bâtiments, air qui serait susceptible d'être dégradé par des pollutions éventuelles provenant du site BASIAS voisin :

La contiguïté du site BASIAS BOU8900201 avec l'ETS ne permet pas de conclure à l'absence d'influence de ce site sur la qualité de l'air intérieur des bâtiments du groupe scolaire. En effet, un transfert de composés volatils dans les sols et/ou les eaux souterraines peut être envisagé, d'autant que les bâtiments ne possèdent pas de vide sanitaire. Ce scénario a donc été retenu.

- ✓ L'ingestion d'eau potable par les élèves de l'ETS :

Les réseaux d'eau potable ne traversent pas l'emprise des sites BASIAS. La possibilité d'une dégradation de la qualité de l'eau du robinet par transfert de composés au travers des canalisations n'est donc pas retenue.

✓ L'ingestion de sols par les enfants :

Les espaces extérieurs sont recouverts par un enrobé en bon état, il n'existe donc pas de sols non recouverts accessibles aux enfants au droit des deux écoles. Ce scénario n'est donc pas retenu.

Ainsi, l'étude historique et documentaire n'a pas permis de conclure à l'absence d'influence du site BASIAS BOU8900201 sur la qualité de l'air à l'intérieur des bâtiments du groupe scolaire. Nous proposons donc que les écoles maternelle et élémentaire Sainte Marie (ETS 0890815C et 0890815C\_P) **fassent l'objet d'une campagne de diagnostic sur les milieux pertinents (phase 2) à l'issue de la phase 1.**

Les informations disponibles à ce stade ne mettent pas en évidence la nécessité de mettre en place des dispositions de gestion provisoires dans l'attente des résultats des investigations de Phase 2.

Le programme prévisionnel d'investigations de Phase 2 concerne :

- l'air sous la dalle :
  - de la classe de CM2 (bâtiment 6) ;
  - dans le gymnase à proximité immédiate du site BASIAS (bâtiment 7) ;
  - dans le grand réfectoire (bâtiment 9) ;
- les gaz du sol et l'air à l'intérieur de la cave sous la classe de maternelle (bâtiment 4).

**Cet avis concerne la configuration actuelle de l'établissement et se base sur les connaissances techniques et scientifiques du moment, au regard de la méthodologie mise en œuvre dans le cadre de la démarche « Etablissements sensibles ».**